



## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**Du 6 février 2023**

Le 6 février 2023 à 19h,

L'assemblée générale ordinaire du Club Sportif Multisports Gennevillois (CSMG) s'est tenue dans les locaux du Gennevilliers Basket Club situé 15 rue Marcel Lamour, 92230 Gennevilliers, sous la présidence d'Alan GELIN-DEVISE, président de l'association. Les membres ont été convoqués par mail en date du janvier 2023.

La liste des présents à cette Assemblée Générale est jointe en annexe.

L'Assemblée générale est présidée par Alan GELIN-DEVISE en sa qualité de président du CSMG et Monsieur Gilles VERDURE est désigné comme secrétaire de séance chargé de rédiger le procès-verbal de la réunion.

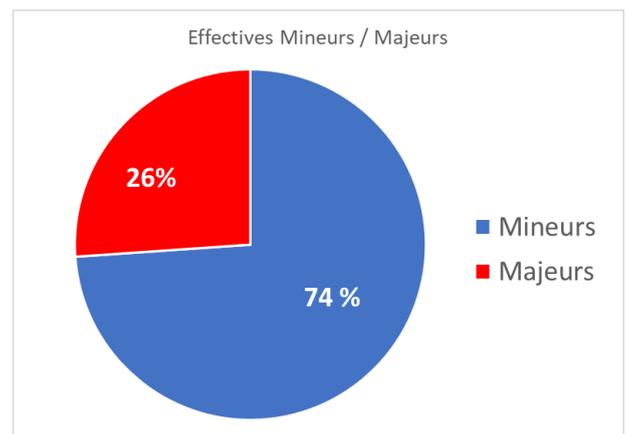
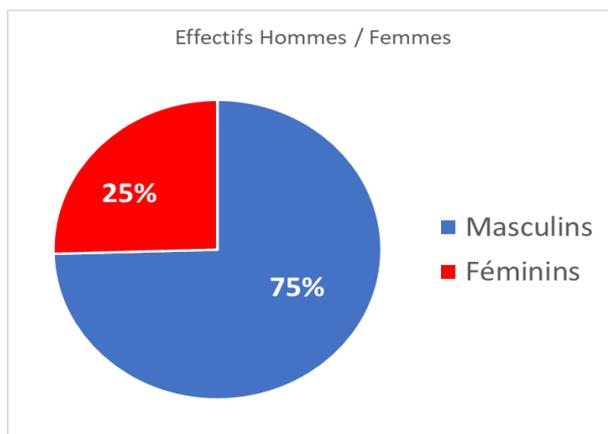
Le Président de séance constate que 12 membres, dont 1 représenté, sont présents et déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée pour valablement délibérer sur l'ordre du jour, à savoir l'approbation du rapport moral et financier 2021-2022.

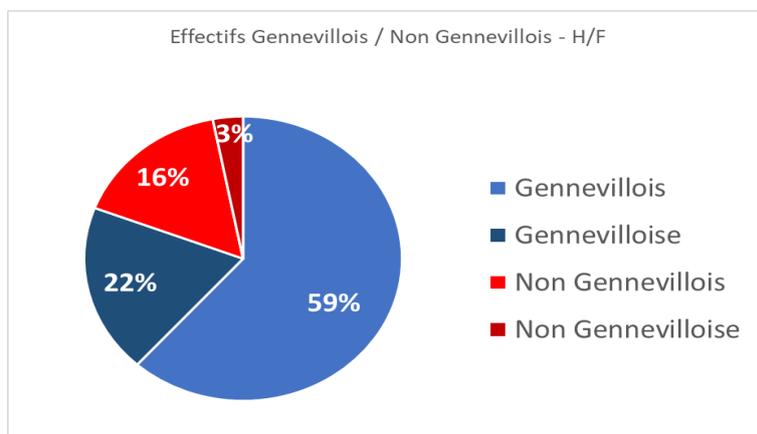
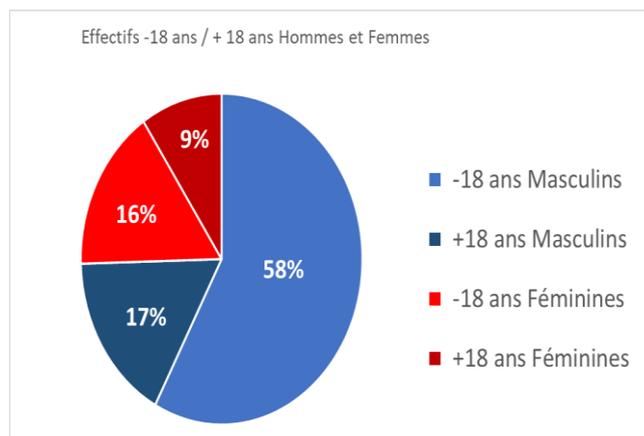
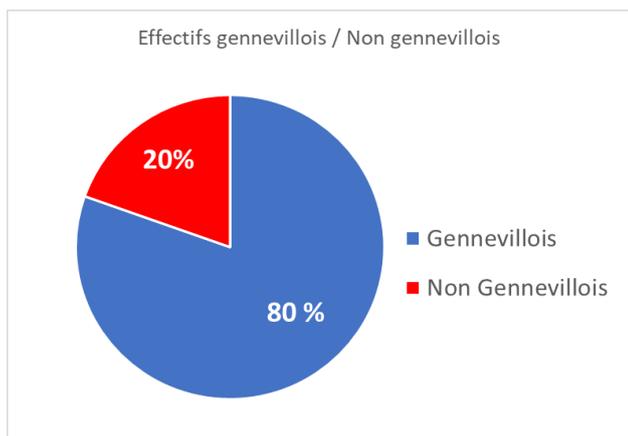
### Rapport Moral :

Au 30 juin 2022,

Le CSMG comptait 1646 adhérents contre 1239 la saison précédente, représentant une augmentation de plus de 30%. Cette évolution trouve une explication dans le fait que la saison 2021-2022 a été la saison de reprise « Post-Covid » sans restriction sanitaire ni fermeture des gymnases. Ce qui aura permis au CSMG de revenir à des effectifs adhérents connu avant Covid si ce n'est supérieur.

Les graphiques ci-dessous illustrent la répartition 2021-2022 entre Hommes/Femmes, Majeurs/Mineurs, Gennevilliers/Extérieurs. Ces répartitions et les effectifs détaillés par section sont joints en annexes du présent PV.





Le CSMG comptait 12 activités sportives, soit deux activités de moins par rapport à la saison 2020-2021 et la fin programmée ou du moins la non reprise des sections Aïkido – en concertation avec son dirigeant Jean-Marc SERIO pour insuffisance de pratiquants après 3 ans d’activité – et Volley-Ball en raison du départ des précédents éducateurs sportifs et des difficultés de recrutement d’éducateurs inhérentes à cette activité dans ce contexte Post-Covid. Ces sections n’ayant que peu de pratiquants, leur sortie n’a eu que peu d’incidence sur les effectifs à l’échelle de l’omnisports.

Les effectifs salariés du CSMG comptabilisaient 11 salariés, 8 éducateurs sportifs à temps partiel pour 3 personnels administratifs à temps plein : 11 CDI ou CDII (intermittent). Soit un salarié de moins que la saison passée à la même époque. En effet, cette saison a connu le départ de Monsieur Éric MARTIN, agent administratif et hôte d’accueil du CSMG depuis 2009. Remplacé par Madame Sandrine BOUZY dans le cadre d’un CDD d’octobre 2021 à juin 2022. CDD rompu avant son terme (mai 2022) en raison d’une embauche en CDI au sein d’une autre structure et non remplacée avant septembre 2022.

**\* Vie des sections & Principaux Résultats Sportifs :**

L’actualité des sections du CSMG a été partiellement communiquée, mais on notera cependant :

**\* section ATHLETISME :**

La section a enregistré 103 adhésions contre 62 la saison passée. Donc à noter une très belle augmentation cette année (+41). Cette augmentation concerne quasi exclusivement les mineurs (+42). Après deux dernières où les effectifs mineurs-majeurs tendaient vers l’équilibre (55%-

45% et 61%-39%), les mineurs ont représenté cette saison près de 80% (78%) des adhérents. A noter également, la part belle faite à la pratique féminine, qui continue à se maintenir autour de la barre des 50% de pratiquantes (48% /+10 pratiquantes cette saison).

A noter un retour confirmé à la compétition, avec plusieurs podiums dans les compétitions départementales et régionales FSGT, notamment sur des Cross, venus récompenser les efforts et l'implication des jeunes concernés ainsi que de l'encadrement.

#### **\* section *BADMINTON* :**

Les effectifs ont naturellement augmenté cette saison suite à la précédente saison quasi blanche suite aux restrictions sanitaires (de 52 adhérents à 91) sans réussir à réatteindre pour l'instant les effectifs connus avant Covid. Ceci étant lié notamment à l'application du Pass sanitaire en septembre 2021 sur lequel certaines familles avaient des réticences. La section enregistre toujours une majorité d'adhérents adultes (75%) et a réussi à retrouver bon nombre de ses effectifs adultes. La perte d'adhérents étant davantage constaté sur les jeunes pratiquants.

Christophe Aimé, président de section, a fait remonter les quelques difficultés rencontrées lors de la saison. La section a du faire face à quelques annulations subites de tournois interne - dont le tournoi de la galette – entre novembre 2021 et janvier 2022 en raison des incertitudes causées par le Covid, notamment la vague des cas positifs de janvier 2022. Entre novembre 2021 et Mars 2022, la section a été en revanche en capacité d'héberger 10 rencontres InterClub ainsi qu'un tournoi jeunes organisé par le CODEP.

Courant Hiver, la section a rencontré des problèmes d'éclairage au gymnase Edouard Vaillant plongeant le gymnase dans le noir. Difficultés qui ont été remontées à la municipalité. La saison s'est conclue par l'AG de section le 4 juin qui s'accompagne du traditionnel barbecue de fin de saison où l'ensemble des adhérents sont conviés.

#### **\* section *BODY TAE KWON DO* :**

Après une saison délicate en raison des difficultés relatives au covid, ponctuée de cours en distanciel ou en extérieurs, qui avait eu comme impact de geler les effectifs adultes de l'activité, la saison 2021-2022 a permis à la section d'enregistrer une augmentation très significative de ses effectifs (+97) pour atteindre 164 adhérents, effectifs même supérieurs à ceux d'avant Covid (125). L'activité est toujours orientée très majoritairement vers le public féminin (81%) dont 85% de Gennevilloises et 55% de femmes adultes.

La pérennisation des créneaux à destination des jeunes (de Baby à Ados) a permis d'ouvrir et développer l'activité à un panel plus large de pratiquants, ainsi les effectifs jeunes ont plus que doublé en deux ans (37 en 2019-2020 à 76 en 2021-2022).

Le Body taekwondo continue ses actions à destination des seniors, par l'intermédiaire d'un cours dédié et également via le « parcours sport-santé » initié par la CPAM en partenariat avec le CMS de la Ville de Gennevilliers au travers d'un créneau hebdomadaire à vertu thérapeutique, auprès de pratiquants atteints d'affections longue durée (ALD).

Deux actions de sensibilisation ont été mises en place en novembre 2021- journée contre les violences faites aux femmes - puis en mars 2022 – journée des droits des femmes - en collaboration avec la section SARC (self défense). Une cinquantaine de participantes étaient présentes pour l'occasion avec de très bons retours.

A l'horizon de la rentrée de septembre 2022, le Body Taekwondo connaîtra un rapprochement avec le Taekwondo, pratique traditionnelle et sport de tutelle, au travers la fusion des deux sections autour d'un projet de passerelles entre ces deux disciplines : le Body Taekwondo a visé loisir et le Taekwondo plus compétitif.

**\* section BOXE FRANÇAISE :**

Les effectifs ont augmenté cette saison de 44 adhérents à 76. Ce chiffre peut s'expliquer naturellement par la réouverture des gymnases mais reste tout de même supérieurs aux effectifs d'avant Covid (65). Qui met fin à une baisse constante des effectifs ces dernières années.

Les jeunes pratiquants ont été plus nombreux à s'inscrire cette année – la section a su fidéliser durant la saison 20-21 malgré les restrictions sanitaires- le pôle jeune continue à représenter près de 70% des adhésions de la section. Le pôle Adultes continue lui à fidéliser les adhérents d'une saison sur l'autre (une vingtaine).

Avec, il faut le relever, et ce comme chaque année, une bonne partie des effectifs composés de féminines (38%)

**\* section ESCRIME :**

La section maintient sa quinzaine de pratiquants chaque année (18 la saison passée). Depuis 2015-2016, la section n'attire plus de majeurs, ce fut encore le cas cette saison, la section étant composée uniquement de mineurs, dont une non-gennevilloise.

**\* section FOOTBALL :**

Après une saison 2020/2021 blanche de compétitions en raison de la pandémie et durant laquelle elle avait su s'adapter pour permettre à ses pratiquants d'avoir une continuité de pratique (entraînements décalés en fonction des couvre-feu, organisation de stage, de plateaux jeunes), la section CSMG a connu une très bonne saison d'un point de vue résultat : les équipes U12, U14 et U16 ont connu la promotion en ligue (régionale).

Ces beaux résultats ont été également récompensés par l'obtention de label fédéraux « jeunes » et « club méritant » reconnaissant d'un long travail sérieux et collectif menés par les dirigeants, responsables techniques et éducateurs/éducatrices.

La section enregistre 856 adhésions contre 735 la saison passée (795 avant Covid) expliqué en partie par une hausse importante au sein de son école de football et ses catégories jeunes (+80) Elle est composée de 77% de Gennevillois et 7% de femmes. Ces chiffres restent stables d'année en année.

**\* section HALTEROPHILIE-MUSCULATION :**

La section enregistre une hausse de 45 à 57 adhérents par rapport à la saison précédente et confirme donc la hausse entreprise la saison précédente. Effectif qui oscillait depuis 5 ans entre la trentaine et la quarantaine d'adhérents.

Les représentants de section nous ont fait remonter le bilan moral de l'AG de section organisé le 2 juillet 2022, celui-ci fait apparaître :

- L'élection d'un nouveau bureau de section en septembre dont un nouveau président de section, Monsieur Grégory LEPIONNIER
- Une ouverture régulière de la salle et adaptée aux nouvelles exigences et réglementations de la FFHM
- Une pérennisation de l'activité APA au sein du parcours sport-santé de la ville de Gennevilliers en collaboration avec le CMS
- L'Accueil de stagiaires BPJEPS et STAPS
- L'organisation de stages départemental et régional pour nos jeunes athlètes
- La Formation de 3 arbitres régionaux
- L'organisation des compétitions inscrites au calendrier fédéral
- L'achat de matériel Cross Training et Haltérophilie
- La fourniture d'équipement (tenue) initié mais non abouti

- L'accueil d'adhérents d'autres sections du CSMG pour de la préparation physique non abouti
- Un accueil Prépa Physique et Cross Training en dessous des prévisions
- Convention STAPS avortée (coté Université Bobigny)
- Un accueil et formation des candidats au BPJEPS toujours bien soutenu
- Echange Lycée Galilée entamé mais départ de l'initiateur coté Lycée
- Beaucoup de défections et de blessures sur la saison
- Deux équipes régionales engagées. 1 à l'arrivée. Pas de montée en Nationale II (6ème de l'IdF)
- Une équipe régionale Féminine complète jusqu'au bout. Pas de montée en Nationale I (7ème de l'IdF)
- Une qualification pour les sœurs Zheng pour représenter l'IdF à la Finale Nationale à St Marcellin
- Une 1ère et 3ème place au Grand Prix Fédéral pour Noelle et Axelle Zheng
- Une première place et un record de France à l'épaulé-jeté et au total pour Paul N'Dicka, notre entraîneur, aux championnats de France élite à Figeac
- Absence de nos athlètes aux compétitions intermédiaires (indisponibilité, blessures, ...)

**\* section *HANDBALL* :**

Après une saison 2020-2021 quasi blanche, clairsemé de quelques entraînements tout au long de la saison (ouverture des gymnases trois mois dans l'année). La section qui ne peut historiquement compter que sur un socle très restreint d'adhérents a dû repartir de zéro. Les effectifs stagnent autour de 15 adhérents.

La saison a été couverte et ce après quelques semaines d'atermoiements début septembre/octobre, par une éducatrice détachée par la ligue IDF de Handball à raison d'une séance hebdomadaire et a tenté tant bien que mal de relancer la dynamique. Ne pouvant continuer la saison d'après, le CSMG est reparti dans la recherche d'un encadrant mis à disposition par la ligue, ce qui a été chose faite début septembre.

Des projets de développement sont en cours au sein de la section.

**\* section *KARATE* :**

Avec 108 pratiquants, la section a enregistré une belle augmentation des effectifs cette saison afin de retrouver des effectifs à peu près similaires à 2019-2020. Les jeunes karatékas représentent 92% de l'effectif total. Et une nouvelle fois, la section est composée exclusivement de Gennevillois.

**Résultats compétitions :**

La saison 2021-2022 a confirmé la remobilisation de notre équipe de compétiteurs, laquelle avait été affectée par les différents épisodes COVID.

Très régulièrement la section karaté du CSMG obtient de nombreux podiums lors des compétitions départementales (tournoi des communes, coupes et championnats départementaux).

Trois benjamins se sont d'ailleurs qualifiés pour la Coupe de France qui s'est déroulée au Grand Dôme de Villebon (91) en mai 2022. Doussou Mady TIGANA a même terminé 5<sup>ème</sup> de France, ce qui constitue une belle performance.

La détection et la formation à la compétition des catégories pupilles et benjamins ont été particulièrement ciblées comme l'illustre les 12 médailles du club obtenus pour ces catégories lors des coupes ELITE et HONNEUR du début de saison 2022 2023.

## **Formations :**

Notre club de karaté cette saison compte 7 ceintures noires actives et 5 ceintures marron.

Philippe METENS, le vice-président a eu en charge la préparation des examens aux dans pour former les futures ceintures noires.

Melvin LEROY ceinture noire 1ère dan, assiste philippe Darchis dans la préparation et l'accompagnement des compétiteurs tant en combat et katas.

Emmanuel DIPANDA prépare son 2<sup>ème</sup> dan.

Fort de ces nouveaux diplômés, l'équipe d'encadrement du club s'est étoffée et permet désormais de cibler nos actions de préparation aux grades et aux compétitions.

### **\* section *NIHON TAI JITSU - SARC* :**

Les effectifs se sont stabilisés autour des 25 adhérents. Légèrement en deçà de ce que connaissait la section avant Covid. Répartis à part a peu près égal entre majeurs et mineurs autour des deux activités.

28/11/2021 : Interventions des instructeurs SARC (+ assistants) durant la journée "Contre la Violence Faite aux Femmes" organisée par Samia TAKOUCHIAN (Body Taekwondo) pour une seconde participation. Ce moment a été très apprécié !

D'un point de vue formation : Félicitations à Philippe LAVERNE pour la validation du tron commun pour le Diplôme Instructeur "SARC" au sein de la FFST (La partie spécifique sera faite sur 2022/2023)

Pour le Nihon Tai-Jitsu, réussite du 2eme dan de Yazid Radjai et du 3eme dan de Youcef Kaldi.

### **\* section *TAE KWON DO* :**

Avec 130 pratiquants, la section a enregistré une belle augmentation des effectifs cette saison afin de retrouver des effectifs à peu près similaires à 2019-2020 (120) après une saison quasi blanche la saison précédente. Uniquement composés de mineurs et quasi exclusivement de gennevillois (97%), la proportion de fille continue elle à augmenter (45%).

Le retour vers le chemin de la compétition n'a pas été effectif durant cette saison pour des raisons logistiques et de moyens humains.

Dans cet objectif, à compter de la saison 2022-2023, un projet de restructuration de la section Taekwondo a vu le jour. Afin d'associer les salariés du club (Valy Chindavong et Samia Takouchian (Body Taekwondo) dans le développement du Taekwondo sur la ville. Ce projet doit permettre de favoriser les passerelles et la synergie entre les deux disciplines, mais également de répondre aux besoins humains de la section Taekwondo et ainsi soulager Valy sur les aspects notamment liés au temps de compétition.

### **\* section *TENNIS DE TABLE* :**

Après une saison en raison du Covid ; la section a retrouvé ses effectifs habituels d'une quarantaine de pratiquants. Composés à 70% de jeunes.

Le grand tournoi annuel organisé le 15 janvier 2022 a connu comme chaque année un grand succès avec 4 tableaux dans la journée soit 58 engagements au total.

Organisation de petits tournois également le samedi Matin de 10h/13h pour les jeunes uniquement avec récompenses.

Les adhérents ont également apprécié également la prolongation de la saison sur le mois de juillet 2022 (cours + tournoi + découverte de l'activité pour certain)

## **\* CONCLUSION :**

Sur les 1686 adhérents membres du CSMG, 1356 sont Gennevillois, soit 80% des effectifs. Le club continue de proposer ses activités à une majorité de jeunes âgés de moins de 18 ans, qui représentent 1246 adhérents (73% des effectifs), dont 88% sont des jeunes Gennevillois. Bien que le développement de nouvelles activités reste d'actualité au CSMG, la pérennisation et le développement de celles déjà présentes restent la priorité. Il convient en effet d'être attentifs à l'évolution des effectifs des sections composant le club. Bien que les chiffres de la saison 2022-2023 laisse place à un grand optimisme, un travail constant de répartition et de nombre de créneaux plus en adéquation avec le nombre d'adhérents annuel, est à envisager notamment au regard de l'occupation des installations sportives municipales qui sont saturées.

Vote pour la validation du rapport moral.

Résultat du vote :     Pour : 12  
                              Contre :  
                              Abstention :

## **Rapport Financier :**

*Les documents portés à la connaissance de l'assemblée incluent le bilan, le compte de résultat global et le résultat par section au 30 juin 2022.*

L'exercice comptable arrêté au 30 juin 2022, acte un résultat excédentaire de 65 604 €. Au lancement de la saison, le C.S.M.G a démarré son exercice comptable avec un report à nouveau positif de 191 221 €. Avec cet excédent annuel, les fonds propres de l'association s'élèvent, à la clôture de l'exercice, à 256 826 €.

Dans un contexte de relance des activités sportives et donc de hausse du volume des cotisations sportives après une année quasi blanche, l'ambition CSMG a été de redynamiser l'association par un investissement conséquent en matériel afin de soutenir les actions de développement de ses sections sportives – achat conséquent de matériels sportifs, organisation de manifestations ponctuelles, favoriser le retour à la compétition - mais également par une redynamisation et modernisation de son image (Nouveau site internet, nouveau logo, présence accrue sur les réseaux sociaux notamment).

A la lumière de ces informations, toutes les sections ont obtenu un résultat excédentaire excepté le Football et le Body Taekwondo au sein desquelles des investissements conjoncturels assumés – en matériels sportifs, équipements et moyens humains – ont été consentis et peuvent expliquer ce résultat négatif.

Ces excédents réalisés ne doivent en revanche pas conduire à réduire la vigilance du club quant à l'élaboration cohérente des budgets annuels.

En effet, ce résultat excédentaire est à nuancer quelque peu :

1/ Le CSMG a fait le choix d'émettre des « avoirs Covid » afin de compenser la perte en pratique de nos adhérents sur la saison 20-21 et dynamiser la rentrée sportive dans le cadre des réinscription 21-22 (-25%, -40% ou -70% en fonction de l'impact du Covid sur le nombre de mois de pratique au sein des section sportive respective).

Le montant total prévisionnel estimé à 53 470€ avait été provisionné sur l'exercice comptable précédent, venant impacter les recettes 20-21, et ce à la charge de la structure centrale qui assumerait le manque à gagner en termes de cotisation pour ses sections sportives.

En fin de saison 21-22, le montant des avoirs utilisés par les adhérents a finalement été établi à 21 278€. Or le différentiel entre ces deux montants, en l'occurrence 32 192€ d'avoirs « non utilisés », a donc été réintégré dans les recettes, venant donc grossir « artificiellement » l'excédent réalisé sur 21-22.

2/ Également, en ce qui concerne les subventions ANS, à compter de cette saison 21-22, ces subventions qui sont attribuées au titre de l'année civile - malgré le fait qu'elles soient versées à l'automne - seront comptabilisées au prorata des mois sur chaque saison au titre de l'année civile d'attribution. Ici 2022. Soit 6/12ème (janvier-juin) sur la saison N-1 clôturée et 6/12ème (juillet-décembre) sur la saison N « en cours ».

Deux bénéfiques à cela : respecter les règles comptables quant à l'attribution en année civile des subventions et sécuriser l'établissement des budgets prévisionnels afin de partir à chaque année avec une base réelle de subvention ANS.

2021-2022 étant la saison de transition quant à ces nouvelles modalités de comptabilisation, les recettes de subvention ANS sont donc quelque peu tronquées car valorisées sur une année et demie : l'année 2021 + 6/12ème de 2022.

Le CSMG a introduit pour la seconde fois « la valorisation du bénévolat » au sein de ses états financiers 21-22. Pour rappel, cette valorisation consiste à recenser toutes les contributions bénévoles, au moyen d'un tableau faisant figurer l'identité des bénévoles, leurs missions et habilitations ainsi que leur temps d'intervention, afin de « valoriser » ces heures selon un « coût de remplacement » (Smic horaire).

L'intervention des bénévoles au sein du CSMG, au titre de la saison 21-22 a ainsi été établie à 106 272 €.

L'ensemble des installations sportives municipales utilisées par le C.S.M.G, ainsi que la Maison des Sportifs accueillant l'administration du club, sont mises à disposition à titre gracieux par la municipalité, et font l'objet de conventions annuelles. La municipalité a, pour l'exercice 21-22, communiqué le coût qu'aurait payé l'association si la ville lui facturait les créneaux des équipements sportifs. Le dernier chiffrage réalisé par les services municipaux remonté à la saison 2015-2016. Ce coût de mise à disposition, calculé sur la base du tarif de location des installations sportives pris par décision municipale, a été valorisé à 144 394,89€. L'évaluation de la mise à disposition des locaux administratifs (Maison des sportifs) n'a quant à elle pas été communiquée à l'association.

La parole est donnée à Madame Véronique BRAULT, Commissaire aux Comptes du club représentante du Cabinet JPM, afin de présenter le rapport annuel de l'exercice clos au 30 juin 2022.

En préambule, Madame BRAULT rappelle que dans le cadre de ses missions, le cabinet a procédé à la vérification des comptes effectués par les services administratifs compétents du club, qui lui ont fourni l'ensemble des éléments nécessaires au travail d'audit et de contrôle que le cabinet a effectué.

Madame BRAULT complète ses propos en certifiant que les comptes sont sincères et réguliers, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice comptable, ainsi que de la situation financière du CSMG.

Vote pour la validation du rapport financier.

Résultat du vote : Pour : 12  
Contre :  
Abstention :

Comme chaque année, il est nécessaire que l'Assemblée Générale Ordinaire du club approuve la gestion du club par le bureau exécutif. Il s'agit donc dès à présent de soumettre à l'approbation de l'assemblée cette dernière en donnant quitus au bureau exécutif.

Vote pour donner quitus au bureau exécutif quant à la gestion de la saison 2021-2022

Résultat du vote : Pour : 12  
Contre :  
Abstention :

Enfin, il est impératif que l'Assemblée Générale Ordinaire du club valide l'affectation du résultat comptable en compte de report à nouveau.

Vote pour l'affectation du résultat saison 2021-2022 en compte de report à nouveau :

Résultat du vote : Pour : 12  
Contre :  
Abstention :

### **Rappel des dossiers en cours :**

Le Bureau exécutif fait part de la volonté du CSMG Omnisports d'organiser une « fête du club » réunissant toutes les sections du club sur la fin de saison 2022-2023, à une date qui resterait à définir, calqué certainement sur la fin du calendrier scolaire (fin juin). Ouverte à nos adhérents et bénévoles mais également au public extérieur par le biais d'initiation et démonstrations.

Il informe également de l'organisation de la 2eme édition du « Ladies fight » - après la 1ere de 2019 - le samedi 30 septembre 2023 à la salle des fêtes. Manifestation initiée par Samia Takouchian et le Body Taekwondo à destination du public féminin regroupant l'ensemble des sections du CSMG et associations sportives de combat de Gennevilliers afin de proposer une journée d'initiation et de démonstrations, promouvoir les sports de combat et sensibiliser les femmes à la pratique d'une activité sportive.

Le samedi 23 septembre 2023 cette fois-ci, toujours à la salle des fêtes, Le CSMG, par l'intermédiaire de sa section Karaté en collaboration avec la « karaté académie Premium » (KAP) va participer à l'organisation d'une compétition internationale de karaté, nommé « l'open Kapital » car seule compétition internationale de karaté organisé en région parisienne ouverte des minimales aux juniors.

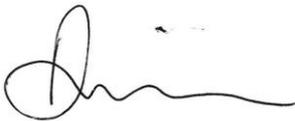
Le CSMG Omnisports va procéder à la mise en place d'une boutique suite à l'achat d'un « maillot Omnisports » ainsi que de Goodies. Et ce afin de développer l'identité club et promouvoir le CSMG localement. Ce maillot vendu à la Maison des sportifs coutera pour l'adhérent 20 euros, son prix d'achat.

Également, et afin de recréer de la vie démocratique au sein de ses sections et lors des instances (AG ordinaire, comité directeur, AG de section) et afin d'essayer de redynamiser l'investissement bénévole et le développement du club, Le CSMG va dans les semaines/mois à venir travailler sur une refonte des statuts du club devenus trop vétustes, sujets à de trop nombreuses imprécisions et source d'incompréhension. Ce travail de refonte fera l'objet d'une convocation en AG extraordinaire pour approbation.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le président de lève l'assemblée générale à 20h30 et invite les participants à partager le verre de l'amitié.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Fait à Gennevilliers,  
Le 13 février 2023



**Président de séance**  
*Alan GELIN-DEVISE*



**Secrétaire de séance**  
*Gilles VERDURE*